

COMPTE RENDU REUNION DE CA du 29 avril A CLERMONT FERRAND

Présents : Didier PAULIAT – François VIVES – Jean-Pierre FUSARI – Laure GAZEAU – Christian VERNAY Philippe VERNAY – Serge ARGELES – Catherine DRIOT – Odile FUSARI – Rémi BAROTIN – Francis DARRIBERE –Annick THALLER - Michel GUILLARME – Michel MAUMONT

Excusés : Thierry LASCAUX – Thierry DARRIMAJOU – Christian VILLEMMAIN – Jean-Louis AUGAGNEUR - Christelle GUIONIE maire de Sainte Foy La Grande – Noël VERDON maire de Sainte Foy 85 -

Début de la séance 10h

Mot du Président :

Didier annonce aux membres du CA que c'est la première réunion en présentielle et qu'il y a eu déjà 3 réunions des membres du bureau en Visio et remercie tous les participants à cette rencontre.

Le Président rappelle le travail engagé par les membres du bureau pour prendre contact avec chaque maire des Sainte Foy pour d'une part, faire connaître notre association et d'autre part mieux connaître l'articulation entre les communes et les associations locales.

Il rappelle aussi, que par soucis d'économie, le Télégraphe est maintenant dématérialisé. Celui-ci est transmis à toutes les mairies qui le dispatchent à tous les fidésiens.

François fait savoir qu'il faudrait peut-être en imprimer quelques exemplaires pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

Le prochain Télégraphe sera fait par Catherine DRIOT. Il faut lui envoyer les articles le plus rapidement possible pour qu'il soit distribuer pour la fin du mois de juin.

Bilan administratif :

Laure a rencontré quelques difficultés pour la déclaration à la préfecture, à la suite du changement du bureau. L'adresse postale de l'association reste à la mairie de Sainte Foy Lès Lyon.

Le bureau tente de rassembler le maximum d'adresse e-mail des participants aux rassemblement des SAINTE-FOY DE France afin de communiquer le plus largement possible.

Bilan financier :

Philippe expose le bilan arrêté au 1^{er} mai 2023 (voir annexe ci-joint)

Il faut relancer les appels à cotisations aux fidésiens mais aussi aux mairies car actuellement, il n'y en a que très peu.

Une question se pose :

A quelle date doit-on arrêté l'appel à cotisations pour l'exercice en cours ?

Fidésiates 2022 :

François remercie l'ensemble des bénévoles de Sainte-Foy de Peyrolières pour leur organisation.

L'association locale a apporté 8500€ à la suite des nombreuses manifestations organisées tout au long des 2 années passées.

Quelques chiffres pour ces fidésiates :

- 11 Sainte-Foy,
- 775 repas
- 25000€ de budget.
- 33 bénévoles

Fidésiates 2023 :

Jean-Pierre présente le site pour les fidésiates de 2023 à Sainte Foy Lès Lyons.

A ce jour très peu d'inscriptions, une relance va être faite par Laure.

Pour le rassemblement à Sainte Foy Lès Lyon, l'association des SAINTE FOY DE FRANCE tiendra un stand avec des bulletins d'adhésion et à cette occasion, elle essaiera de compléter le fichier des adresses e-mails des fidésiens.

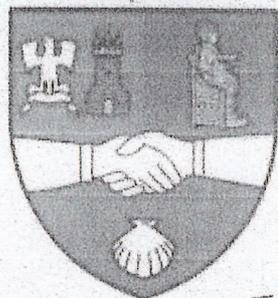
Statuts de l'association :

Didier reprend le travail qui a été fait par Jean-Pierre, Philippe et Christian pour remanier les statuts Il reprend chaque article et quelques modifications sont apportées. (Voir ci-joint la proposition de Statuts) ; Celui-ci sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juillet prochain à Sainte Foy Lès Lyons pour approbation.

Il faut prévoir des pouvoirs à transmettre aux membres pour l'AG et pour l'AGE.

Les Fidésiates 2024 auront lieu à SAINTE-FOY en Vendée. Une annonce sera faite dans le prochain télégraphe (juin 2024) . Cette information sera bien sûr rappelée à SAINTE FOY LES LYON .

Fin de séance 12h15.

**Compte rendu financier depuis Août 2022****Arrêté le 1/05/2023****Dépenses**

- Cadeaux Michel Guillaume	102 € 00
- acompte réservation réunion bureau 29/04	100 € 00
- Adhésion site internet AIDOMIA	432 € 00
- Fleurs D C Mme Bellon	45 € 00

679 € 00**Recettes**

- Cotisations - particuliers : 19 couples (30€)	570 € 00
10 individuelles (20€)	200 € 00
- Associations : 4 (20€)	80 € 00
- Mairie (Appel 2022): 5	710 € 00
- intérêts bancaires de l'année 2022	218 € 30

1778 € 30**Bénéfice : 1099 € 30****Trésoreries**

- Compte Chèque :	1649 € 78
- Compte livret :	13896 € 14
Dont Intérêt 2022 au 31/12 : 218 € 30,	
Dont Intérêt 2023 au 01/05 : 110 € 01	

